

dans l'attention avec laquelle S. M. a proposé immédiatement de pourvoir aux dispositions salutaires qui ont depuis passées en Loi, pour garantir l'Etat de tout danger imprévu, & rassurer son peuple, autant que la sagesse humaine peut le permettre, contre les conséquences à craindre de quelque événement fatal.

Messieurs de la Chambre des Communes.

J'ai ordonné aux Officiers des départemens respectifs, de préparer les différens comptes & estimés qui doivent être remis devant vous, de même qu'un compte particulier de l'argent qu'on a employé pour réparer, rebâtir & construire des Casernes, en conformité de l'Adresse que vous présentâtes à la séance précédente du Parlement. Je remarque avec une grande satisfaction le produit avantageux des fonds que vous avez ci-devant établis, & je n'ai à vous demander simplement que les subsides ordinaires. Mais le Roi m'a enjoint de vous informer, que S. M. toujours attentive au soulagement & au bonheur de ses Sujets, consent gracieusement & recommande à vos soins, que l'argent qui se trouve actuellement en réserve dans la Trésorerie, soit employé autant que le service public le permet, à la réduction ultérieure des dettes nationales.

MYLORDS ET MESSIEURS.

Les deux grands objets qui requièrent votre constante & plus sérieuse attention, sont, d'assurer l'intérêt de la Cause Protestante, & de procurer l'avancement de votre Commerce. Vous avez en lieu de vous appercevoir combien le soutien des Ecoles publiques & l'encouragement de vos Manufactures de Toiles peuvent contribuer à atteindre ces importantes